



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 6 mai 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 4 mai 2021
Présidence : Christophe Gertsch

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 64/21

Demande d'un crédit de CHF 45'000.- pour la réfection et le déplacement du chemin des berges du coude de la Broye aux abords de la piscine du Grand-Pré

- vu le préavis de la Municipalité No 64/21,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à participer financièrement à la réfection et au déplacement du chemin des berges du coude de la Broye aux abords de la piscine du Grand-Pré,**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 45'000.- TVA comprise,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 4 mai 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :

Christophe Gertsch

Nicole Wyler

